

Carrosserie
Vermoesen



CONDITIONS GÉNÉRALES

Coût du devis

Pour les clients qui font établir un devis suite à un accident, nous nous réservons le droit de mettre en compte 100€ pour ce devis, au cas où la voiture ne serait pas réparée chez nous.

Retrait voiture

Après l'usage de notre voiture de location, nous attendons que celle-ci nous est toujours rendue proprement lavée (à l'intérieur/extérieur) et plein d'essence/de gazole, ce par égard pour le conducteur suivant. La voiture de location sera aussi facturée lorsque la voiture n'a pas été retirée 48h après la communication qu'elle est prête.

Facture

En cas d'arriérés de plus d'un mois à compter de l'échéance, le montant de la facture sera de plein droit et sans mise en demeure préalable majorée de 10% avec un minimum de 25€. En plus, le débiteur payera, à compter de l'échéance, des arrérages dont le taux d'intérêt mensuel est fixé à 1%, avec un minimum de 25€ sur une base annuelle, à compter de l'échéance.

Plaintes

Des éventuelles plaintes doivent être déposées par lettre recommandée à l'adresse de notre établissement au plus tard 48h suivant la réception des marchandises. En cas de litige, les tribunaux du domicile du siège social de notre établissement, vendeur des marchandises ou prestations, sont les seuls compétents.